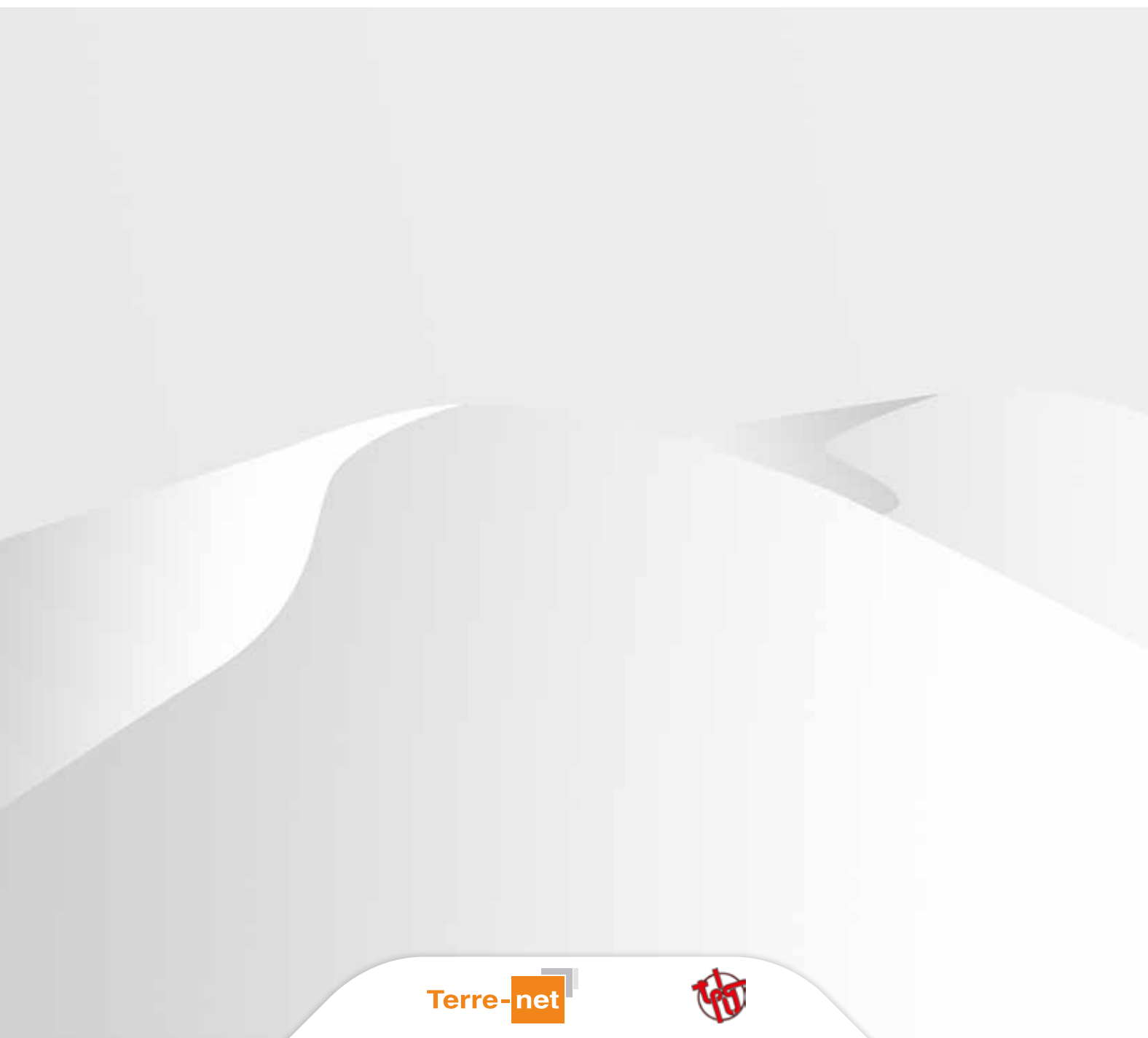


Livre blanc

Stockier ses grains : un bon calcul ?



INTRODUCTION

Que vous soyez céréaliers ou polyculteurs-éleveurs, stocker votre récolte à la ferme, vous y songez très souvent et peut-être de plus en plus. Mais si vous y renoncez, c'est qu'il n'est pas si simple de franchir le pas, considérant le niveau d'investissement et le contexte incertain de la production agricole. Pourtant, c'est justement la conjoncture qui commande d'évoluer et de s'adapter. Et c'est avec plus d'autonomie et de résilience que vous pourrez contrer les tendances actuelles. L'enjeu est d'interpréter les signaux actuels pour évaluer la pertinence, et la possibilité pour vous, de jouer la carte du stockage à la ferme.

Entre autres paramètres à considérer, évoquons les effets du changement climatique et les tensions actuelles sur les marchés qui ne doivent pas décourager mais inciter au réalisme et à l'audace. Les témoignages qui étayent ce document montrent que bien des exploitations françaises disposent de marges de manœuvre. La capacité à stocker et à commercialiser fait partie de ces leviers.

SOMMAIRE

1 Le climat change, l'économie aussi.
Et votre stratégie ? p. 3

2 Stocker ses grains, oui...
Mais lesquels ? p. 6

3 Raisonner son installation de stockage : l'autonomie...
à quel prix ? p. 10

4 Retour sur investissement :
quatre leviers de rentabilité p. 14

Le climat change, l'économie aussi. Et votre stratégie ?

La pratique du stockage à la ferme n'est pas nouvelle. Nombre d'agriculteurs disposent même de cellules, boisseaux ou de cases de stockage à plat, installés par leur prédécesseur. Certains développent encore ce savoir-faire, à l'aide d'installations plus modernes et performantes. Alors que les équilibres naturels et économiques qui prévalent depuis des décennies sont ébranlés, ils misent ainsi sur l'autonomie et la résilience.

Pour le monde agricole, la question du changement climatique a dépassé depuis longtemps le stade de la théorie. Sur le terrain, c'est une réalité qui contraint à s'adapter. Les événements météorologiques sont plus nombreux et plus extrêmes. La pression des ravageurs s'accroît par endroits. L'évolution des courbes de températures peut impacter le cycle d'une culture (comme celle du blé au stade végétatif), avec des conséquences sur les rendements.

Les facteurs d'évolution des cours se sont multipliés

Côté valorisation, depuis plusieurs années, la volatilité est décrite comme une tendance de fond, tant les facteurs d'évolution des cours sont devenus divers. Ils contribuent à rendre le producteur de plus en plus déconnecté du niveau de valorisation de ses stocks de grains.

Les facteurs d'évolution des cours :

- volumes produits
- qualité de la récolte
- écarts de compétitivité
- variations de la demande
- données réglementaires
- tensions géopolitiques
- etc...

Le passage par un stockage tampon chez un OS reste coûteux et sans certitude quant au résultat. Sans compter que le contexte de la fin 2020 met en évidence de nouvelles fragilités sur les circuits traditionnels.

Crises imprévisibles et volatilité accrue

La crise sanitaire montre la fragilité des circuits mondialisés. Un épisode comme celui de la Covid-19 amplifie la volatilité des cours des matières premières telles que le blé, l'orge, le maïs ou le colza. Parmi les facteurs spécifiques à cet événement, on peut citer la chute de consommation de certains produits transformés ou matières premières alimentaires ou encore de pétrole, dont la faiblesse du cours avantage les productions d'Europe de l'Est.

Un contexte de marchés et de prix incertain (chiffres clefs)

- Blé : Les écarts de productivité liés aux aléas climatiques augmentent. L'exemple de 2016 a été marquant avec une chute de 40 % du rendement moyen par rapport à 2015. Une projection jusqu'à 2050 montre que la douceur des températures hivernales expose 80 % du grenier à blé de la France à une perte de rendement de 2 à 10 % (Source : Metigate)
- Céréales : La volatilité devient une tendance de fond, en raison d'une sensibilité accrue aux faibles variations de production (Source – Perspectives Agricoles)
- Colza : Il était cultivé sur 1,5 million d'hectares entre 2013 et 2017, pour un rendement moyen de 34,2 q/ha. Depuis 2018 le rendement moyen ne dépasse plus 31 q/ha. Au cours des 45 dernières années, le colza a perdu 5 q/ha, en moyenne, en France, à cause de la hausse des températures entre le 10 mai et le 10 juillet. (source : FranceAgrimer).

Indépendance et résilience : deux vertus d'avenir

Plus de 40 % de la récolte de céréales et oléoprotéagineux française est stockée à la ferme. Mais au-delà du volume, c'est le mode de stockage et l'équipement associé, donc la capacité à conserver le grain, qui fait du stockage un véritable outil d'indépendance. Plus il permet de jouer sur le long terme, plus il peut être vu comme un «atout résilience». Avec plus de 85 % de capacités de stockage ventilées chez les céréaliers et 60 % chez les éleveurs, les agriculteurs stockeurs se montrent pour la majorité déjà dans cette démarche de maîtrise de la valorisation de leurs récoltes.

Le stockage n'est pas réservé au «gros»

Le stockage à la ferme n'est pas l'apanage des grosses exploitations. Avec moins de 150 hectares ou moins de 100 UGB, des producteurs parviennent à calibrer leur installation de stockage, pour en faire un véritable outil d'indépendance et de compétitivité.



crédit photo : Adobe Stock

Repères : la pratique du stockage en France

En 2014, une enquête BVA a estimé la capacité française de stockage à la ferme (à plat et en cellules) à 30,8 millions de tonnes équivalent blé, soit près de 42 % de la récolte totale moyenne de céréales et oléo protéagineux. Ce tonnage est réparti de la manière suivante : 14,8 Mt (dont 58 % ventilées) dans les exploitations avec élevage et 15,8 Mt (dont 86 % ventilées) dans les exploitations sans élevage. 30 % de la récolte totale moyenne de céréales et oléoprotéagineux se trouve en stockage ventilé à la ferme.

Le stockage, ventilé ou non, plus en détails (chiffres 2014) :

- Exploitations sans élevage de plus de 250 ha : 5,7 Mt
- Exploitations sans élevage de 150 à 249 ha : 5,5 Mt
- Exploitations sans élevage de moins de 150 ha : 4,6 Mt
- Exploitations avec élevage de plus de 200 UGB : 4,6 Mt
- Exploitations avec élevage de 100 à 199 UGB : 3,8 Mt
- Exploitations avec élevage de moins de 100 UGB : 6,3 Mt

Le top 7 des zones géographiques qui pratiquent le plus le stockage à la ferme est, dans l'ordre décroissant : le Centre, la Champagne-Ardenne, la Lorraine, la Bourgogne, la Picardie, la Bretagne et les Pays de la Loire.

L'essentiel :

- L'instabilité conjoncturelle et climatique incite le producteur à gagner en autonomie, face aux limites de la mondialisation et pour contrer les effets du changement climatique.
- Le stockage à la ferme ventilé et maîtrisé est un levier d'autonomie et de réactivité, pour s'adapter et faire face.

Stocker ses grains, oui...

Mais lesquels ?

La notion de stockage des grains à la ferme évoque immédiatement les céréales (blé, orge et maïs). En France, nombreux sont les polyculteurs et les polyculteurs-éleveurs qui en maîtrisent le processus. Il ne faut pas oublier les oléagineux : colza et tournesol en tête. Ou même les protéagineux, qui se stockent également. La diversité des grains stockés impose davantage une adaptation du savoir-faire qu'une évolution de l'installation.

Plus que du blé...

En 2015-2016, [FranceAgriMer](#) avait estimé à 2,6 Mt le volume de blé stocké à la ferme contre 1,66 Mt en 2014-2015. C'est un chiffre encore modeste rapporté à une production nationale annuelle de 35 à 40 millions de tonnes, mais l'organisme évoque un «phénomène structurel». Si le blé représente moins de 10 % d'une capacité totale de plus de 30 Mt équivalent blé, le détail des chiffres met en évidence la diversité des grains stockés à la ferme. Pour les céréales : le blé, l'orge, l'avoine et le maïs, mais aussi les protéagineux : pois et féverole, sans oublier les oléagineux : colza et tournesol.

La polyvalence d'une installation de stockage est un véritable atout. On parle de «tonne équivalent blé» pour la capacité d'un silo mais il est possible d'y acheminer et conserver la majorité des espèces de l'assolement. C'est l'équipement qui permet de maîtriser les processus de conservation des différentes graines. Le séchage s'impose, par exemple, pour le maïs. La maîtrise du taux d'humidité puis de la température de conservation implique plus ou moins de ventilation. 17 % d'humidité maximale pour le pois protéagineux, avec un débit d'air de 10 m³ par heure et par m³ de grains. À chaque espèce ses exigences : taux d'impuretés, humidité optimale, température maximale de séchage, débit d'air, température de conservation...

Le stockage ne s'improvise pas.



crédit photo : Adobe Stock

Techniques : quelles méthodes de stockage ?

Le stockage à plat (dit horizontal) : C'est le moins onéreux, mais aussi le moins efficace dans la durée. Il est plus prisé par les éleveurs, qui en font un usage mixte : autoconsommation et vente reportée à courte échéance. Pour les céréaliers, il est souvent complémentaire du stockage en cellules. Il se pratique sous hangar, dans des cases cimentées et compartimentées. La manutention est mécanisée (transferts au godet). Les cases peuvent être ventilées pour une conservation sur plusieurs mois, grâce à un aérateur dont la hauteur et le débit dépendent du volume stocké. La maîtrise des insectes et acariens est plus aléatoire avec ce mode de stockage dont la durée sur une campagne excède rarement 8 mois.

Le stockage en cellules (dit vertical) : Il requiert davantage d'investissements, mais il est aussi le plus efficace et permet de reporter une commercialisation sur plusieurs années. Les silos, à fond plat ou coniques, de capacités variées (de quelques centaines à plus de 1 000 tonnes), peuvent être installés sous hangar ou à l'extérieur, et équipé d'un système de ventilation. Plusieurs options sont possibles pour l'acheminement du grain. Depuis une fosse de réception par grain pump ou élévateur à godets. Mais aussi directement depuis la remorque par une vis de chargement. Des systèmes de convoyage horizontaux peuvent compléter le circuit. Une cellule séchante (biomasse ou gaz) est indispensable pour le maïs.

Stocker à la ferme : la tendance oléagineuse

Parce qu'il devient tout aussi intéressant de maîtriser leur commercialisation, il ne faut pas exclure le colza et le tournesol des sites de stockage. Comme nous le verrons plus loin, le marché des oléagineux se segmente et ouvre de réelles opportunités pour des lots travaillés selon certains critères ou en cas de report de stock.

Un stockage délicat

Le stockage des graines d'oléagineux est intéressant, même si leur conservation est plus délicate. Une mauvaise gestion peut entraîner l'altération de l'huile, à l'intérieur de la graine, et diminuer la rentabilité du stock. Ainsi, les phénomènes d'échauffement, qui doivent être maîtrisés pour tous les types de graines, sont à surveiller en particulier dans les silos d'oléagineux. Les prélèvements de contrôle devront être plus fréquents

Focus : le stockage à façon

Outre l'autoconsommation et la maîtrise de sa commercialisation, le stockage à la ferme devient, dans certains cas, une prestation de service. Le niveau d'investissement dépasse celui nécessaire au stockage de son seul stock. Mais il crée un revenu supplémentaire.

Guillaume Billon, spécialiste de grandes cultures bio est installé sur 250 ha dans l'Yonne et cultive 350 ha en prestation de services.

« Avec un assolement sur 10 ans, j'ai opté pour un stockage compartimenté en 11 cellules, pour un total de 1 800 tonnes. Comme cela dépassait ma production totale, j'ai débuté le stockage à façon pour le compte de la coopérative bio. À mesure que les besoins de la coopérative ont augmenté, un accord a été trouvé pour accroître mes capacités : 400 t de stockage à plat supplémentaires, puis 1 200 tonnes à plat sous bâtiment photovoltaïque. Avec la croissance du marché bio, nous avons augmenté la capacité de stockage en cellules de 3 000 t en 2016. La demande d'agriculteurs voisins s'est ajoutée à celle de la coopérative.

C'est une vraie activité parallèle que nous créons, avec un savoir-faire spécifique. L'investissement pour ces 3 000 t supplémentaires est de 800 000 euros, financés sur 15 ans soit 266 euros par tonne. Mais chaque projet est très spécifique et le niveau d'équipement diffère. Cette dernière extension compte six silos à fonds coniques sur pilotis, une fosse de réception et un nouveau trieur. J'ai réalisé moi-même le terrassement et la maçonnerie. On travaille pour financer cet outil de diversification très efficient, qui aura demain une vraie rentabilité. En attendant, c'est déjà un outil d'autonomie qui donne une autre dimension à l'exploitation (moins de logistique, tri de semences sur place). »



L'essentiel :

- Il faut penser au-delà des seules céréales.
- Une seule installation suffit pour stocker céréales, protéagineux et oléagineux.
- La question n'est pas tant de différencier les installations que de raisonner leur dimensionnement à bon escient.
- Le stockage réclame un savoir-faire spécifique, qui peut être mis à profit pour le déploiement d'une activité à part entière : le stockage à façon.

Raisonner son installation de stockage : l'autonomie... à quel prix ?

Pour le raisonnement préalable à la mise en route d'un chantier de stockage, le producteur doit se montrer pragmatique, mais aussi avisé. Il s'agit de poser des bases solides à l'activité grâce à une étude économique, le niveau d'investissement variant fortement en fonction du mode de stockage et de l'équipement choisi.

Quel type de stockage ?

Le choix du type de stockage dépend d'abord des objectifs, eux-mêmes liés à la capacité de financement, la gradualité étant toujours possible. Un agriculteur peut d'abord installer une plateforme non-ventilée, pour un stockage tampon de court terme, qui lui évite la logistique vers les silos d'un OS et lui permet, dans une certaine mesure, de choisir ses acheteurs à la récolte. Il peut ensuite stocker à plat sur plusieurs mois, en cases ventilées, pour graver une marche supplémentaire, et envisager ensuite un stockage plus long et/ou plus qualitatif (en cellules). Pour répondre aux objectifs les plus ambitieux, il devra opter pour des silos couverts ou extérieurs, de grande capacité. L'investissement est plus lourd, mais le potentiel de valorisation plus élevé. Certaines filières (par exemple le blé CRO® - Culture Raisonnée Contrôlée) exigent, par exemple, un stockage en cellules. Plus l'objectif fixé est qualitatif, plus le choix des cellules ventilées s'impose.

Quelle capacité de stockage ?

La capacité de stockage dépend de sa SAU, mais surtout de s'il s'agit de stocker tout ou partie de sa récolte. La capacité moyenne des installations à la ferme tourne autour de 10 t/ha. Certains font le choix d'un stockage total (souvent en mixant horizontal et vertical), avec une capacité pouvant atteindre 4 500 à 5 000 t (10 % de capacité de report environ) pour une SAU de 450 à 500 ha. D'autres se limiteront à 75 % de leur récolte de grains. La capacité des cellules, et donc leur nombre, est variable. De 150 à plusieurs centaines de tonnes, jusqu'à 600. Plus le stockeur a un assolement diversifié, plus il fractionne son stockage.

Avec ou sans séchage ?

Les polyculteurs-éleveurs qui cultivent du maïs investissent dans une cellule de séchage. Mais pour les spécialistes en grandes cultures qui stockent céréales, oléagineux et protéagineux, l'effet du plancher ventilé des silos suffit généralement.

Avec quels équipements ?

- **L'option ventilation.** Son absence représente un risque. D'autant que le «zéro insecticide» sera bientôt de rigueur dans le cadre du stockage.
- **Les machines de triage et de nettoyage** ne s'imposent que pour le bio. En conventionnel, les bons réglages à la récolte et une boîte à dépoussiérage suffisent.
- **La manutention** est un élément clef. À plat, un télescopique est indispensable. Pour les silos, les possibilités sont nombreuses, avec des conséquences diverses sur les coûts, le confort de travail et la vitesse d'exécution. Tels sont les trois critères à prendre en compte avant d'opter pour une vis de chargement-déchargement sur chariot (le plus simple) ou un grain pump avec fosse de déchargement (plus élaboré).
- **Un boisseau de chargement** peut être un atout pour anticiper un chargement ou réaliser la vente d'un stock «brut de moisson».



crédit photo : Adobe Stock

Quel type de stockage ?

En grandes cultures :

Fabrice Martiré (43 ans), installé en 2001. 535 ha de SAU dans l'Yonne (89). Assolement : blé (200 ha), colza (80 à 100 ha), tournesol (80 ha), orge et protéagineux (pois, féverole). 1 salarié.

Existant : site 1 / 500 t à plat.

2009 : site 2 / stockage à plat de 400 t

2012 : site 2 / + 2 100 t en 5 silos extérieur (trémie amovible, grain pump et boîte à cascade)

2019 : site 3 / 800 t en 2 silos extérieurs (vis de chargement et vis d'extraction).

Nouveau projet : site 2 / 1 200 t en 4 cellules extérieures et sous hangars (fosse, grain pump, trieur et boisseau).

Capacité totale : 4 500 t avec une tolérance de report de 10/15 % (outil de gestion financière et fiscale)

En polyculture-élevage :

Damien Bréard (42 ans), installé en 2001. 430 ha de SAU près de Bourges (18). 250 bovins et 250 chèvres (laiterie primeur). 2 salariés.

Existant : 160 t à plat

2015 : une cellule brasseuse-sècheuse (260 t)

2015 : stockage à plat intérieur cloisonné et ventilé 2 500 t

2020 : 1 500 t en 4 cellules à fond plat ventilé de 350 t et une cellule ventilée à fond conique de 220 t. Pont bascule, aspirateur à poussières, fosse de réception et grain pump.

Capacité totale 4 500 t

Parlons chiffres : combien et comment investir ?

À ce stade, la question brûle les lèvres : combien faut-il déboursier pour stocker ? Et comment financer un tel investissement ? Une fois encore la réponse ne peut être univoque mais des repères existent.

De 7 à 22 euros la tonne stockée !

8 à 14 euros/tonne par an pour une exploitation conventionnelle, 20 à 22 €/t pour une exploitation certifiée AB. Le prix à payer pour stocker ses grains à la ferme varie donc selon le type de stockage, ses dimensions et l'équipement associé. Il doit aussi prendre en compte le financement de l'installation, mais aussi de ventilation et de manutention. Le repère se situe entre 100 et 140 euros/t pour une installation à plat (étude, génie civil, montage et équipement). Pour des cellules, en plein air ou abritées, il faut compter entre 120 et 200 euros/t. La plupart des exploitants agricoles stockeurs interrogés choisissent de financer et d'amortir leur installation sur 15 ans quand ils ont recours à un emprunt bancaire. Certains font le choix de l'auto-financement, par exemple, quand le remboursement préalable d'une première installation de stockage, permet de dégager les fonds suffisants.

Faut-il compter sur des subventions ?

C'est une question à ne pas oublier. Rien d'automatique, mais on garde en mémoire le plan de modernisation des bâtiments d'élevage (2007-2013) ou plus récemment le PCAE 2014-2020 (Plan de compétitivité et d'adaptation des équipements agricoles), axés sur le stockage et l'autonomie alimentaire. Pour l'élevage, en particulier, les subventions peuvent être substantielles. En 2020, Damien Bréard, polyculteur-éleveur près de Bourges, a obtenu 38 000 euros pour un investissement de 150 000 euros (4 silos ventilés pour une capacité de 1 500 tonnes).

Méthanisation, photovoltaïque, stockage... le choix d'une structure polyvalente

Dans le cas d'une installation couverte, en particulier avec une toiture monopente, le stockage des grains à la ferme peut être combiné avec le photovoltaïque qui devient alors une source de financement. La méthanisation peut aussi se révéler une précieuse alliée. Le Gaec Conzié, à Bloye (près d'Annecy), profite ainsi d'une unité de méthanisation jumelée avec un dispositif de séchage (montant total 2,5 millions d'euros) pour sécher plus de 600 t/an de maïs, pour sa propre consommation et en prestation. Le moteur de cogénération (gaz-électricité) fournit la chaleur pour le séchage, utilisée en appoint après actionnement d'un brûleur gaz raccordé à l'installation.

crédit photo : Adobe Stock



Investir dans le stockage, le point de vue du banquier

Repères :

- Coûts de stockage chez un OS : de 3 à 8 euros/t (+ coût logistique).
- Coût du stockage à la ferme (conventionnel) : de 8 à 14 euros/t
- Coût du stockage à la ferme (AB) : de 20 à 22 euros/t

Décryptage :

Alexandre Oppeneau, chargé de clientèle agricole au Crédit Mutuel (Yonne).

« Quand j'interviens sur des dossiers de financement d'installations de stockage, le projet varie généralement de 50 000 (stockage à plat) à 200 ou 300 000 euros (stockage en cellules sous bâtiment). L'analyse bancaire se base sur deux critères majeurs : la capacité financière de l'exploitation à supporter une charge nouvelle d'investissement d'une part, et à pouvoir différer les ventes plusieurs mois après la récolte (décalage de trésorerie) d'autre part. C'est ainsi que l'on devient autonome et réellement maître de son stock.

J'invite toujours le client à considérer qu'un potentiel retour sur investissement n'est pas la seule clef du financement. La première vertu du stockage, c'est de pouvoir améliorer la base. Il ne s'agit pas ici de spéculation mais de la prise en compte de la différence entre prix physique départ ferme et cotation du marché de référence. Le stockeur peut ainsi surveiller et déclencher ses ventes quand cette base lui est le plus favorable possible. Dans un second temps, l'impact de l'installation sur le chiffre d'affaires dépendra du profil et de la capacité de l'exploitant à en optimiser l'usage. Les marges de manœuvre sont alors réelles. »

L'essentiel :

- La marge de manœuvre est importante, pour un projet de stockage, vue la diversité des techniques, des capacités et des équipements.
- L'option de l'OS est moins onéreuse que celle du stockage à la ferme, mais c'est sans compter le coût logistique et l'astreinte.
- La capacité financière de l'exploitation et la gestion d'un stock sont les clefs de la réussite du stockage.

Retour sur investissement : quatre leviers de rentabilité

Le stockage à la ferme donne la main pour vendre au moment le plus opportun. Mais tel n'est pas l'unique levier de valorisation d'un stock fermier ! Pour les exploitants les plus habiles, le revenu supplémentaire devient réel.

Plus le stockage à la ferme est efficient, plus le producteur est en position de force pour activer divers mécanismes de valorisation, dont voici un aperçu.

La vente au meilleur cours et le report

C'est l'intérêt majeur du stockage : pouvoir maîtriser le timing de la commercialisation, pour jouer sur le niveau de prix. Sans forcément viser le jackpot, un écart de 15 ou 20 euros/t fait déjà une réelle différence. Un mois suffit, dans certains cas, mais une capacité de report plus étendue, pour une commercialisation d'une partie du stock l'année suivante peut s'avérer payante.

Les majorations de stockage

Des organismes stockeurs proposent des majorations incitatives pour le stockage à la ferme, qui s'élèvent suivant la durée entre 8 et 17 euros par tonne avec, parfois, l'enlèvement direct sur le lieu de stockage.

Allotements et marges

Objectif de qualité et marge augmentée. Voilà ce à quoi peut prétendre un stockeur qui prévoit suffisamment de cellules pour alloter. Les meilleurs taux de protéines, les variétés destinées à des filières contrôlées (tel les blés CRC® - Culture Raisonnée Contrôlée) ou encore les productions à faible émission de gaz à effet de serre... Diviser pour mieux valoriser, tel est le mot d'ordre (lire ci-dessous) !

Une plus-value logistique

Les contraintes et coûts logistiques peuvent être un véritable moteur pour envisager une installation de stockage. Une fois celle-ci mise en route, l'astreinte se trouve fortement réduite, ainsi que les frais logistiques. En pleine moisson, selon la distance des champs aux silos de son organisme stockeur, il faut prévoir bennes, tracteurs et conducteurs en nombre suffisant. Et les horaires de fermeture contraignent l'avancée du chantier. Un site de stockage bien pensé permet de réaménager l'organisation et le rythme de travail.



Allotement et bonus agronomique

Constituer des stocks à forte valeur ajoutée. C'est tout l'intérêt de la pratique de l'allotement. Elle peut être vue comme une forme élaborée de stockage, qui vise une adaptation maximale à la demande. Il permet d'étirer doublement la marge, par le prix (lire ci-dessus), mais aussi par des bonus. Saipol rémunère, par exemple, non seulement la tonne de colza ou de tournesol livrée, mais aussi la manière dont elle a été produite, en évaluant la durabilité des pratiques agronomiques de l'agriculteur. Un agriculteur stockeur peut ainsi espérer un bonus allant jusqu'à 40 euros/t pour ses graines de colza, qui seront transformées en huiles et biocarburants à faibles émissions de GES.

Où chercher la plus-value ? Paroles de stockeurs

Qu'ils aient autofinancé leur installation de stockage ou emprunté pour la bâtir, nombre de stockeurs font état de résultats probants.

Stéphane Bézine (37 ans) gère un site de stockage de 6 cellules à fond plat (capacité totale 4 000 t), pour le compte d'un regroupement de six exploitations (polyculteurs et polyculteurs-éleveurs), représentant 800 ha.

« Nous sommes partis d'un constat logistique très pragmatique. Pour récolter 800 hectares, avec une moissonneuse qui tourne 24h sur 24, nous devons nous affranchir des contraintes horaires de livraison et économiser le coût de transport. Nous avons choisi une autre logique. Nous avons investi pour stocker 70 % de notre production en cellules. Le reste est vendu à la moisson, grâce à un boisseau de chargement. Nous avons limité le nombre de cellules, pour maîtriser le coût de l'investissement : 7 euros/t, soit près de 400 000 euros empruntés sur 15 ans. Nous avons démarré en 2012 et avons observé que les primes de stockage sur 7 mois financent déjà l'investissement. Sans compter les gains logistiques et ventes au meilleur cours... »

Fabrice Martiré (43 ans), installé en 2001. 535 ha de SAU dans l'Yonne (89). Assolement : blé (200 ha), colza (80 à 100 ha), tournesol (80 ha), orge et protéagineux (pois, féverole). 1 salarié. Capacité totale : 4 500 t

« L'idéal est de stocker et vendre soi-même, en direct. Avec une capacité d'une année de production avec report de 10-15 % et une année de trésorerie d'avance, on devient maître du jeu. La bonne connaissance de ses prix de revient est un préalable essentiel. J'ai réalisé mes espaces de stockage en plusieurs fois. J'ai donc pu comparer les modes de commercialisation avec et sans stockage. Sur la totalité de l'assolement, j'ai constaté un écart moyen de 20-22 euros/t en faveur du stockage. Les mauvaises années, c'est lui qui fait le revenu. C'est mon meilleur investissement. J'ai récemment vendu un stock de colza dit « faible émission de GES » sur OleoZE. Avec 10-15 euros/t de gain sur le prix de vente comparé à un courtier et un bonus agronomique de 30 euros/t. Le calcul est vite fait. » ces 800 t nous permet de financer confortablement l'installation sur 7 ans. Nous sommes maintenant autonomes pour maîtriser le timing de commercialisation de 100% de notre récolte, auprès des coopératives, des négociants ou des fabricants d'aliments. »

Nicolas Coutanceau (37 ans), associé avec son frère depuis 2012. 260 ha de SAU dans le Perche (28) pour près de 20 000 quintaux annuels de blé-orge-colza-maïs-féverolle. Capacité totale de stockage : 1 800 t.

« Avec 160 hectares regroupés autour de la ferme, mon père a investi dans le stockage dans les années 1990, pour des motivations essentiellement liées aux coûts et contraintes logistiques. Il réussissait aussi à gagner 7 à 8 euros/t en moyenne grâce à la maîtrise de la commercialisation. Quand nous avons repris en 2012, nous avons tiré parti de cette capacité de 10 000 quintaux en cinq cellules, sous grange, équipées d'une fosse et d'un élévateur. Avec une bonne maîtrise de la température et des ventes reportées jusqu'au printemps, nous avons obtenu des plus-values moyennes de 20 à 25 euros/t pour le colza et 10-15 euros/t pour les céréales. Nous avons donc voulu augmenter la capacité. Ce qui a été réalisé au printemps 2020, avec 2 cellules extérieures à fond plat ventilé de 400 t. Chacune est équipée d'une vis de chargement et d'une vis de déchargement. Nous étions très mobilisés sur le chantier (terrassament, dalle béton et montage des cellules), nous avons ainsi maîtrisé le coût d'installation à 80 euros/t, soit 64 000 euros. La plus-value moyenne du stockage sur ces 800 t nous permet de financer confortablement l'installation sur 7 ans. Nous sommes maintenant autonomes pour maîtriser le timing de commercialisation de 100% de notre récolte, auprès des coopératives, des négociants ou des fabricants d'aliments. »

Damien Bréard (42 ans), installé en 2001. 430 ha de SAU, 250 bovins et 250 chèvres (laiterie primeur) près de Bourges (18) – 2 salariés. Capacité totale 4 500 t.

« Mon père stockait déjà, depuis 1978 ! Quand je me suis installé, en 2001, j'ai profité de chaque agrandissement pour augmenter ma capacité de stockage, portée à 4 500 t en 2020, avec un mix horizontal et vertical. Pour nous le stockage a toujours primé sur l'achat de nouveaux matériels motorisés. J'ai profité d'effets de leviers successifs pour autofinancer mes installations. Aujourd'hui, je peux stocker la totalité de ma récolte, pour l'autoconsommation et la valorisation. La maîtrise de la commercialisation par le stockage représente un gain moyen de 20 euros/t environ. Sachant que ma possibilité de report est étendue. En février 2020, j'ai vendu 425 euros/t mes stocks de colza des campagnes 2016, 2017, 2018 et 2019. »

L'essentiel :

- Les bénéfices du stockage à la ferme sont réels.
- Ils diffèrent en fonction de la maîtrise des prix de revient et de la connaissance des marchés. Mais aussi de la capacité à trouver ses acheteurs et ses filières.
- En combinant pratique de l'allotement et vente directe, le producteur se réserve de sérieuses marges de manœuvre pour l'avenir.